

Paris, le :	
Appel N°:	
N° Cotisant :	

## **COTISATION INTERPROFESSIONNELLE ETENDUE**

PÉRIODE A DÉCLARER A RETOURNER AVANT LE							
CA FRANCE *	€ CA HORS FRANCE * €						
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL H.T.*  * En fruits et légumes hors pommes de terre et banane	Origine France		Origine Intra Communautaire et Pays Tiers		Vous ne connaissez pas la répartition		
Base de cotisation de votre entreprise : (1)     Chiffre d'affaires total HT y compris aux détaillants, à la restauration collective et les ventes hors France.							
2. TAUX	X 0,00071		X 0,00068		X 0,00071		
3. COTISATION 1 HT	3.						
4. Base de cotisation collectée par votre entreprise : auprès du commerce de détail et de la restauration collective*	4.						
5. Vous êtes détaillant ou opérateur de la restauration collective Achats non déjà soumis à la cotisation* Achats directs en production*	5.						
6. TOTAL LIGNE 4+5	6.						
7. TAUX	X 0,00206		X 0,00203		X 0,00206		
8. COTISATION 2 HT	8.						
9. COTISATION TOTALE HT (3+8)	Α	€	В	€	<b>C</b> ∈		
(1) Attention : Si votre chiffre d'affaires <u>annuel HT</u> mentionné en <u>1</u> est inférieur à 30 000 €.  La cotisation forfaitaire due est de <u>20 € HT, soit 24 € TTC</u> . A cette cotisation forfaitaire, doit être ajoutée le cas échéant la cotisation collectée auprès du commerce de détail et de la restauration collective (ligne 4), <u>le bordereau doit toutefois être entièrement rempli.</u>							
Cotisation totale H.T. (A + B + C) (1) €							
TVA (20%)					€		
MONTANT TTC A RÉGLER				€			
CHÈQUE OU VIREMENT							

CHÈQUE OU VIREMENT à libeller à l'ordre d'INTERFEL A RENVOYER 19, rue de la Pépinière - 75008 PARIS

Date:

Cachet et signature :